



Séance du conseil municipal du lundi 5 janvier 2015 à 18h00

N°10/01-2015

Nombre de membres au conseil municipal : 15

Membres présents : 13

Membres ayant donné procuration : 2

↔ Audrey Burger-Vogt à Gaston Burger

↔ Dominique Fritsch à Joseph Arenas

Membres excusés : ./.

Ordre du jour :

1. Adoption du compte rendu de la séance du 8 décembre 2014
2. Chasse
3. Désignation du délégué titulaire au SDEA
4. Préparation du budget 2015 (débat sur les projets)
5. Information sur les associations intervenantes au 2^{ème} trimestre lors des NAP
6. Divers
 - ↔ Organisation de l'accueil des nouveaux
 - ↔ Incivilités récurrentes au niveau de l'aire de dépose volontaire situé à proximité du tennis couvert
 - ↔ Agenda

Désignation du secrétaire de séance.

Conformément à l'article L.2451-6 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances. Madame Virginie Adloff, secrétaire de mairie est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Monsieur le maire demande au conseil municipal de bien vouloir rajouter un point 3 bis « Recours contre un permis de construire » à l'ordre du jour. Unanimité.

1 – Approbation du compte rendu de la séance du 8 décembre 2014

Aucune remarque, ni observation n'ayant été formulées, le compte rendu du 3 novembre est accepté à l'unanimité.

2 – Chasse

Délibération N°01/2015

Afin de pouvoir participer aux adjudications, tous les candidats à la location de la chasse communale doivent fournir un dossier de candidature complet (article 16 du cahier des charges type 2015-2024). Les déclarations de candidature et les pièces annexées sont examinées et agréées par le conseil municipal après avis de la commission consultative communale de chasse. Si le dossier est complet et que le candidat n'est pas concerné par un motif d'irrecevabilité, sa candidature pourra être agréée. Dans le cas contraire, sa candidature ne devrait pas être agréée par le conseil municipal.

Vu l'avis favorable de la commission consultative communale de chasse en date du 15 décembre 2014, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE

Pour le lot n°1 (lot unique de 443ha) faisant l'objet d'une adjudication publique, le 26 janvier 2015 à 17h00.

D'agr er les candidatures suite au d p t d'un dossier complet

- ↳ de Monsieur Denis MEY
- ↳ de Monsieur Dominique GRASSER

3 – D signation d'un d l gu  titulaire au SDEA

D lib ration N  02/2015

Du fait de l'int gration d'un certain nombre de communes de la CUS   l'Eurom trople strasbourgeoise, le syndicat des eaux de Strasbourg-Nord, dont fait partie Dingsheim a  t  dissous. Les 3 communes restantes,   savoir Dingsheim, Griesheim et Pfulgiesheim ont d cid  de maintenir une collectivit  pour leur permettre de continuer   facturer le tarif « eau potable » actuel. Il convient de d signer, pour cette nouvelle structure, un repr sentant de la commune de Dingsheim. Apr s discussion et  changes, monsieur Marcel Fritsch est d sign  par 14 voix pour et 1 abstention.

3 bis – Recours contre un permis de construire

D lib ration N  03/2015

Par lettre en date du 30/12/2014, le greffier en chef du tribunal administratif de Strasbourg nous transmet la requ te n 1407210-1 enregistr e le 24/12/2014 pr sent e par Ma tre Nicolas DELEAU, avocat, pour le compte de 10 requ rants, dont 9 r sident   Dingsheim. Cette requ te constitue le point de d part du recours en annulation pour exc s de pouvoir de l'arr t  N 047/2014 du 1 r ao t 2014 (d livrant un permis de construire au profit de la ,   l'encontre de la commune de Dingsheim

Il est donc propos  au conseil municipal :

- d'autoriser le maire   ester dans l'instance ci-dessus rappel e; et  ventuellement faire appel
- de d signer comme avocat Ma tre Gillig pour d fendre la commune dans cette affaire.

Le conseil municipal, apr s en avoir d lib r , par 15 voix pour (unanimit ) :

AUTORISE

- ↳ monsieur le maire   ester en justice dans la requ te n 1407210-1 introduite devant le tribunal administratif de Strasbourg

DESIGNE

- ↳ comme avocat Ma tre Gillig du cabinet d'avocats Soler-Couteaux/Llorens – Espace Europ en de l'Entreprise 6 rue de Dublin CS20029 -67014 STRASBOURG - pour d fendre les int r ts et repr senter la commune dans cette affaire aupr s de cette instance.

Les frais d'avocat seront pris en charge par la protection juridique par la commune aupr s de Groupama. Les autres frais annexes seront  tre inscrits au budget 2015.

4 – Pr paration du budget primitif 2015

Monsieur le maire fait un rapide point d'information sur la baisse des dotations de l'Etat pour 2015. Pour Dingsheim, la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F.) repr sentera environ 15 000  . Une r union de la commission finance se r unira d'ici fin janvier/d but f vrier pour r fl chir sur les investissements projet s en 2015 (modification des limitations des vitesses dans les rues de notre commune, d coration de No l, acquisition de poubelles  quip e  ventuellement de sacs pour les d chets canins, projet de r habilitation de la salle « la Grange » et voirie rue Haute et rue de la Cha ne).

5 – Information sur les associations intervenantes au 2 me trimestre lors des NAP

Quatre associations sont partantes pour animer les NAP en compl ment de l'ALEF (p riscolaire),   savoir la ludoth que, la peinture, la biblioth que et le TC3V (tennis club et les trois enseignant s de l' cole maternelle pour le 2 me trimestre.

✚ Incivilités

Une photo des bennes situées à l'aire de déposes volontaires des déchets avant et après le 25 décembre 2014 est présentée au conseil municipal. On peut y voir un amoncellement de déchets en tout genre, des sacs de papiers, de verres et des déchets ménagers. Plusieurs adresses de personnes ont été identifiées. Le conseil municipal décide d'écrire à ces personnes. Un tract sera distribué prochainement pour sensibiliser la population à ces incivilités qui sont pour la plupart faites par quelques habitants de Dingsheim.

✚ Accueil des nouveaux

Jeudi 6 janvier à 19h30 aura lieu l'accueil des nouveaux habitants au centre culturel. Environ 200 invités sont attendus. A cette occasion, en plus des distinctions pour le fleurissement et les décorations de Noël, il sera également remis un diplôme d'honneur attribué par l'Etablissement Français du Sang aux donateurs de sang.

✚ Agenda

- ⇒ 9 janvier 2015 : 18h00 - CMDJ
- ⇒ CCAS : réunion à programmer en janvier
- ⇒ Commission finances : réunion à programmer en janvier
- ⇒ 2 février 2015 : 19h30 – conseil municipal
- ⇒ 6 avril 2015 : 19h30 – conseil municipal

Séance close à 19h45**Ont signé le registre tous les membres présents ou représentés :**

Gaston BURGER	Joseph ARENAS	Gisèle BERBACH	Christian BILLER	Fabienne BREYEL
Andrée BRIFFOTEAU	Audrey BURGER-VOGT <i>Procuration à Gaston Burger</i>	Sébastien EYDER	Véronique FORGET	Dominique FRITSCH <i>Procuration à Joseph Arenas</i>
Marcel FRITSCH	Benoît HAETTINGER	Philippe KRETZ	Virginie MERKLE	Véronique SCHALLER